

Communiqué

UN MOIS APRÈS L'ENTRÉE DE NOTRE CAMARADE MANOUCHIAN AU PANTHÉON, UN REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT ENVOIE NOTRE CAMARADE DELESCAUT AU TRIBUNAL

Pour la première fois dans l'Histoire plus que centenaire de notre C.G.T., une structure de notre organisation, l'Union Départementale des Syndicats CGT du Nord, est accusée « *d'apologie du terrorisme* » et « *d'incitation à la haine raciale* » (sic).

Ces graves accusations, infamantes et diffamantes, ont ceci de saugrenu qu'elles sont dirigées contre une organisation qui a toujours milité et agi activement, *et parfois au prix du sang de ses militants*, pour la paix, pour l'amitié entre les peuples, et contre toutes les formes de racisme.

Notre communiqué du 10 octobre 2023 exprimait une volonté de paix et de justice au Proche-Orient. Et, par ailleurs, faisait un constat objectif, un constat historique : le conflit israélo-palestinien est, depuis ses débuts, émaillé d'événements tragiques, lesquels forment un enchaînement de causes et de conséquences que l'on peut rationnellement expliciter, et de fait *un cycle de violences que la C.G.T. a toujours condamné*, notre organisation à tous les niveaux promouvant la paix et une solution juste pour les peuples de la région.

Expliquer n'est pas justifier. Et c'est en transformant, *de manière fallacieuse*, un constat historique en une « apologie », que le préfet Leclercq, désormais directeur de cabinet de madame Vautrin, Ministre du travail, de la santé et des Solidarités, s'est autorisé à utiliser l'article 40 pour signaler des délits imaginaires. Cet ex-préfet du Nord a toujours refusé le dialogue, a interdit nos manifestations, a ordonné et encouragé des violences inacceptables contre les ouvrières en grève de Vertbaudet. Son « traitement », par le mutisme et la violence, de la grève des travailleurs surexploités d'Emmaüs, dans le cadre d'une plainte initiale pour « *traite des êtres humains* » et « *travail dissimulé aggravé* » fut pour le moins sujet à questions...

L'évolution inquiétante de notre démocratie, la promotion de l'extrême-droite et de ses idées nauséabondes, s'accompagnent d'un véritable *retournement des valeurs* : en même temps que sont banalisées et mises en débat les idées racistes des héritiers de Vichy, sont criminalisés les actes et les expressions des héritiers de Jaurès, de Manouchian et de Krasucki.

Au nom de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, notre Secrétaire Général, Jean-Paul Delescaut, est convoqué au tribunal le 28 mars prochain. Ne nous y trompons pas : il s'agit d'une nouvelle attaque d'une grande violence contre le syndicalisme, contre la liberté d'expression, contre les voix exprimant le refus de la guerre et la résistance au fascisme qu'on veut nous imposer et, in fine, contre les droits démocratiques chèrement conquis par le peuple travailleur de notre pays. La pétition en ligne que nous avons initiée ([https://www.change.org/Contre la répression 28mars](https://www.change.org/Contre_la_répression_28mars)) et les noms des premiers signataires en témoignent.